

**Conseil****C/52/4****Cinquante-deuxième session ordinaire  
Genève, 2 novembre 2018****Original : anglais  
Date : 29 août 2018****RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017***Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. L'annexe du présent document contient le Rapport de gestion financière de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) pour l'exercice biennal 2016-2017, conformément aux articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (voir le document UPOV/INF/4/4 "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV"), pour approbation par le Conseil.
2. Le Rapport de gestion financière ne fait pas l'objet d'un audit externe.
3. Les articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier prévoient ce qui suit :

**"Article 6.6**

"[...]"

**"Règle 106.12**

"[...]"

"b) Dans les huit mois suivant la fin de chaque exercice financier, le Secrétaire général présente au Conseil le rapport de gestion financière conformément à l'article 6.6 du règlement.

**"Article 6.7**

"Après vérification annuelle des comptes et examen par le Conseil, les états financiers annuels et le rapport du vérificateur externe des comptes sont communiqués à tous les membres de l'UPOV intéressés. Deux ans après la fin de l'exercice biennal, le rapport de gestion financière est aussi communiqué à tous les membres de l'UPOV intéressés."

4. *Le Conseil est invité à approuver le Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2016-2017.*

[L'annexe suit]

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Rapport sur la gestion financière pour l'exercice biennal 2016-2017

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>PAGE</b>
<b>RESUME ET ANALYSE DU RESULTAT BUDGETAIRE .....</b>	<b>2</b>
Tableau 1. Recettes, dépenses et fonds de réserve et de roulement (FFR) pour l'exercice biennal 2016-2017 .....	2
Tableau 2. Recettes prévues et effectives par source pour l'exercice biennal 2016-2017 .....	3
Tableau 3. Budget approuvé et dépenses par objet de dépense pour l'exercice biennal 2016-2017 .....	4
Tableau 4. Budget approuvé et dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 .....	5
Tableau 5. Détail des dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 .....	6
Tableau 6. Postes inscrits au budget et postes effectifs pour l'exercice biennal 2016-2017 .....	7
Tableau 7. Évolution des recettes et des dépenses effectives de 2008 à 2017 .....	7
<b>PLACEMENTS .....</b>	<b>8</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>9</b>
État I État de la situation financière .....	10
État II État de la performance financière .....	11
État III État des variations des actifs nets .....	12
État IV État des flux de trésorerie .....	13
État V État de comparaison des montants budgétaires et des montants réels .....	14
Analyse de l'état de la situation financière .....	15
Analyse de l'état de la performance financière .....	19
<b>FONDS DE ROULEMENT ET CONTRIBUTIONS .....</b>	<b>20</b>
Fonds de roulement au 31 décembre 2017 .....	20
Contributions des membres de l'Union .....	21
Paiements des contributions reçus d'avance .....	23
Montants non payés au titre des contributions et du fonds de roulement au 31 décembre 2017 .....	24
<b>RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (FONDS FIDUCIAIRES).....</b>	<b>26</b>

## RESUME ET ANALYSE DU RESULTAT BUDGETAIRE

Le tableau 1 ci-dessous présente le résultat budgétaire global réalisé par l'UPOV pour l'exercice biennal 2016-2017 ainsi que les fonds de réserve et de roulement à la fin de 2017. Au total, les recettes (avant les ajustements IPSAS) se sont élevées à 6,85 millions de francs suisses et les dépenses budgétaires à 6,83 millions de francs suisses, soit un excédent budgétaire de 26 162 francs suisses pour l'exercice biennal 2016-2017.

Fin 2017, le total des fonds de réserve et de roulement s'est élevé à 630 000 francs suisses, à savoir 970 000 francs suisses dans le fonds de réserve, 14 000 francs suisses dans le Fonds spécial pour des projets, 547 000 francs suisses dans le fonds de roulement et des pertes actuarielles dans les actifs nets de 901 000 francs suisses.

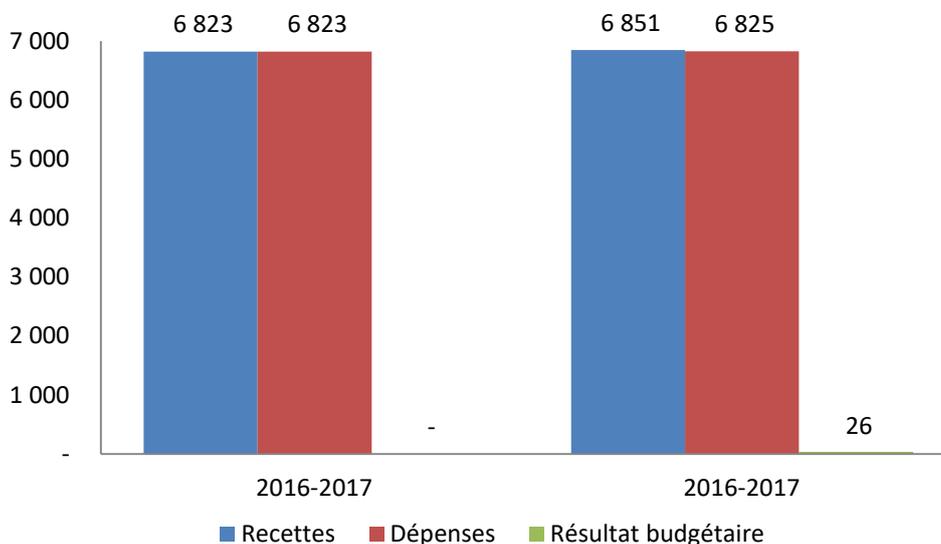
**Tableau 1. Recettes, dépenses et fonds de réserve et de roulement (FFR)  
pour l'exercice biennal 2016-2017**  
(en milliers de francs suisses)

	Budget 2016-2017	Montant effectif 2016-2017	Différence	
			Montant	Pourcentage
1 Recettes	6,823	6,851	28	0.4%
2 Dépenses	6,823	6,825	2	0.0%
<b>3 Résultat budgétaire</b>	-	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>n/a</b>

Fonds de réserve et de roulement :

4 Fonds de réserve	970
5 Fonds spécial pour des projets	14
6 Fonds de roulement	547
7 Gains/(pertes) actuariels dans les actifs nets	-901
<b>8 Total des fonds de réserve et de roulement en fin d'exercice (4+5+6+7)</b>	<b>630</b>

\* En 2015, un montant de 183 824 francs suisses, représentant le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales pour l'exercice biennal 2012-2013, a été transféré vers un Fonds spécial pour des projets. De ce montant, 114 151 francs suisses et 55 716 francs suisses ont été dépensés en 2015 et respectivement en 2016, de sorte que le solde du Fonds spécial pour des projets s'élevait à 13 957 francs suisses au 31 décembre 2017.

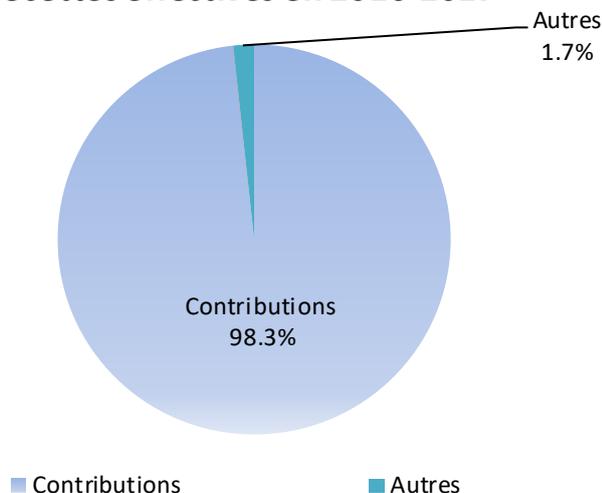


Les recettes effectives pour l'exercice biennal 2016-2017 se sont élevées à 6,85 millions de francs suisses, soit 28 000 francs suisses de plus que l'objectif inscrit au budget (tableau 2 ci-dessous). Les contributions sont restées de loin la source de recettes la plus importante, représentant 98% des recettes totales, conformément au programme et budget approuvé pour l'exercice biennal 2016-2017. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les contributions effectives ont été légèrement plus élevées que ce qui était prévu au budget, à hauteur de deux fois 0,2 unités de contribution supplémentaires. Les publications n'ont pas produit de recettes au cours de l'exercice biennal 2016-2017, car elles sont toutes disponibles gratuitement. Aucun intérêt n'a été perçu sur les fonds placés auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), en raison de l'évolution de la politique de taux d'intérêt de cette administration. Les autres recettes ont atteint 117 000 francs suisses, soit 29 000 francs suisses de plus que le montant prévu. Elles provenaient des coûts d'appui administratif financés par les ressources extrabudgétaires (par exemple, les fonds fiduciaires), des frais versés par les participants au programme d'enseignement à distance de l'UPOV et des ajustements comptables des années précédentes. Des recettes plus élevées que prévu provenant des contributions (6 731 924 francs suisses contre 6 710 000 francs suisses), des frais administratifs au titre des fonds fiduciaires (75 361 francs suisses contre 57 000 francs suisses) et une note de crédit concernant un surcoût de personnel intérimaire en 2016 (10 773 francs suisses) ont largement compensé les recettes provenant des taxes relatives au formulaire de demande électronique, qui ont été inférieures aux recettes prévues (1841 francs suisses contre 25 000 francs suisses).

**Tableau 2. Recettes prévues et effectives par source pour l'exercice biennal 2016-2017**  
(en milliers de francs suisses)

	Recettes inscrites au budget 2016-2017	Recettes effectives 2016-2017	Différence	
			Montant	Pourcentage
			Contributions	6 710
Taxes relatives à l'utilisation d'UPOV PRISMA	25	2	-23	-92,6%
Publications	-	-	-	0,0%
Intérêts	-	-	-	0,0%
Autres	88	117	29	32,9%
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 823</b>	<b>6 851</b>	<b>28</b>	<b>0,4%</b>

### Recettes effectives en 2016-2017



Les dépenses effectives pour l'exercice biennal 2016-2017 et leur comparaison avec le programme et budget approuvé pour cet exercice sont présentées ci-dessous, par catégorie de coûts dans le tableau 3 et par sous-programme dans le tableau 4.

**Tableau 3. Budget approuvé et dépenses par objet de dépense pour l'exercice biennal 2016-2017**  
(en milliers de francs suisses)

	Budget 2016-2017	Montant effectif 2016-2017	Différence	
			Montant	Pourcentage
<b>A. Ressources en personnel</b>				
Postes	4 054	3 828	-226	-5,6%
Fonctionnaires temporaires	299	418	119	39,7%
<b>Total, ressources en personnel</b>	<b>4 353</b>	<b>4 245</b>	<b>-108</b>	<b>-2,5%</b>
<b>B. Autres ressources</b>				
<b>Stagiaires</b>				
<i>Sous-total, stagiaires</i>	38	12	-26	-67,5%
<b>Voyages</b>				
Missions de fonctionnaires	400	447	47	11,8%
Voyages de tiers	50	44	-6	-11,7%
<i>Sous-total, voyages</i>	450	491	41	9,2%
<b>Services contractuels</b>				
Conférences	200	184	-16	-8,0%
Publications	10	-	-10	-100,0%
Services contractuels de personnes	70	25	-45	-64,0%
Autres services contractuels	412	626	214	51,8%
<i>Sous-total, services contractuels</i>	692	835	143	20,6%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
<i>Sous-total, dépenses de fonctionnement</i>	1 270	1 239	-31	-2,4%
<b>Matériel et fournitures</b>				
Mobilier et matériel	10	-	-10	-100,0%
Fournitures	10	2	-8	-81,9%
<i>Sous-total, matériel et fournitures</i>	20	2	-18	-90,9%
<b>Total, autres ressources</b>	<b>2 470</b>	<b>2 579</b>	<b>109</b>	<b>4,4%</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 823</b>	<b>6 825</b>	<b>2</b>	<b>0,0%</b>

\* Toute différence entre les chiffres indiqués dans le présent tableau et les suivants et ceux qui figurent dans les états financiers est due au fait que les montants ont été arrondis.

**Tableau 4. Budget approuvé et dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2016-2017**  
(en milliers de francs suisses)

	Budget 2016-2017	Montant effectif 2016-2017	Différence	
			Montant	Pourcentage
UV.1 Politique générale en matière de protection des obtentions végétales	687	636	-51	-7,4%
UV.2 Services fournis à l'Union en vue d'augmenter l'efficacité du système de l'UPOV	4 223	4 472	249	5,9%
UV.3 Aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV	1 477	1 319	-158	-10,7%
UV.4 Relations extérieures	436	397	-39	-8,9%
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 823</b>	<b>6 825</b>	<b>2</b>	<b>0,0%</b>

#### Ressources en personnel

Les dépenses de personnel (avant ajustements IPSAS) pour l'exercice biennal 2016-2017 se sont élevées à 4,25 millions de francs suisses, soit 107 826 francs suisses de moins que le montant inscrit dans le programme et budget approuvé pour cet exercice. Cette réduction est due au fait que les dépenses liées aux postes ont été moins élevées que prévu, ce qui a été en partie compensé par des dépenses plus élevées que prévu pour les fonctionnaires temporaires. Les dépenses liées aux postes ont été inférieures aux prévisions du fait qu'un poste de la catégorie des administrateurs a été pourvu par un fonctionnaire temporaire en 2017 et qu'un fonctionnaire travaillait à temps partiel.

#### Autres ressources

Le total des autres dépenses (avant les ajustements IPSAS) s'est élevé à 2,58 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2016-2017, c'est-à-dire 109 371 francs suisses ou 4% de plus que l'objectif inscrit au budget. On trouvera ci-après des explications par catégorie de dépense.

#### Stagiaires

Pour l'exercice biennal 2016-2017, les dépenses liées aux stagiaires, qui se sont élevées à 12 343 francs suisses, ont été sensiblement inférieures aux prévisions (38 000 francs suisses). Les économies réalisées ont été utilisées pour financer un employé intérimaire supplémentaire.

#### Voyages

Le total des dépenses liées aux voyages s'est élevé à 491 226 francs suisses, soit 41 226 francs suisses de plus que le montant inscrit au budget. Ces dépenses supérieures aux prévisions s'expliquent principalement par le montant plus élevé que prévu des recettes provenant des Fonds fiduciaires, qui ont entraîné des activités supplémentaires nécessitant des voyages de fonctionnaires de l'UPOV.

#### Services contractuels

Les services contractuels se sont élevés au total à 834 714 francs suisses, soit 142 714 francs suisses de plus que le montant inscrit au budget, ce qui correspond au résultat net de dépenses supérieures aux prévisions au titre des autres services contractuels, compensées par une diminution des dépenses au titre d'autres postes de dépenses. Les dépenses supérieures au titre des autres services contractuels s'expliquent principalement par : i) des dépenses supplémentaires liées au personnel intérimaire, pour compenser l'absence de la fonctionnaire travaillant à temps partiel et pour les tâches administratives supplémentaires découlant des nouvelles procédures relatives aux voyages; ii) les dépenses liées à une production vidéo et iii) la formation du personnel. Les coûts de développement informatique afférents au formulaire de demande électronique et au modèle de principes directeurs d'examen ont été globalement conformes aux prévisions. Les services contractuels de personnes se sont élevés à 25 193 francs suisses, montant qui a été nettement inférieur à celui prévu (70 000 francs suisses), principalement du fait que le travail administratif nécessaire pour les cours d'enseignement à distance n'a pas été externalisé.

*Dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 1,24 million de francs suisses, montant légèrement inférieur à celui inscrit au budget, dû à la maîtrise des coûts relatifs aux services fournis par l'OMPI à l'UPOV.

*Matériel et fournitures*

Le coût du matériel et des fournitures s'est élevé à 1814 francs suisses, soit 18 186 francs suisses de moins que le montant inscrit au budget.

La ventilation des dépenses pour 2016-2017 par sous-programme et par catégorie de dépense est montrée dans le tableau 5 ci-dessous.

**Tableau 5. Détail des dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2016-2017**  
(en milliers de francs suisses)

	Sub-programs				Total
	UV.1	UV.2	UV.3	UV.4	
<b>A. Ressources en personnel</b>					
Postes	574	1 914	1 072	268	3 828
Fonctionnaires temporaires	-	418	-	-	418
<b>Total, ressources en personnel</b>	<b>574</b>	<b>2 331</b>	<b>1 072</b>	<b>268</b>	<b>4 245</b>
<b>B. Autres ressources</b>					
<b>Stagiaires</b>					
<i>Sous-total, stagiaires</i>	-	12	-	-	12
<b>Voyages</b>					
Missions de fonctionnaires	-	133	194	120	447
Voyages de tiers	-	1	44	-	44
<i>Sous-total, voyages</i>	-	134	237	120	491
<b>Services contractuels</b>					
Conférences	62	113	1	8	184
Publications	-	-	-	-	-
Services contractuels de personnes	-	16	9	-	25
Autres services contractuels	-	625	-	1	626
<i>Sous-total, services contractuels</i>	62	754	10	8	835
<b>Dépenses de fonctionnement</b>					
<i>Sous-total, dépenses de fonctionnement</i>	-	1 239	-	-	1 239
<b>Matériel et fournitures</b>					
Mobilier et matériel	-	-	-	-	-
Fournitures	-	1	-	1	2
<i>Sous-total, matériel et fournitures</i>	-	1	-	1	2
<b>Total, autres ressources</b>	<b>62</b>	<b>2 141</b>	<b>248</b>	<b>129</b>	<b>2 579</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>636</b>	<b>4 472</b>	<b>1 319</b>	<b>397</b>	<b>6 825</b>

\* Toute différence entre les chiffres indiqués dans ce tableau et les suivants et ceux qui figurent dans les états financiers est due au fait que les montants ont été arrondis.

Le tableau 6 présente d'une manière synthétique le nombre de postes par catégorie.

**Tableau 6. Postes inscrits au budget et postes effectifs pour l'exercice biennal 2016-2017**

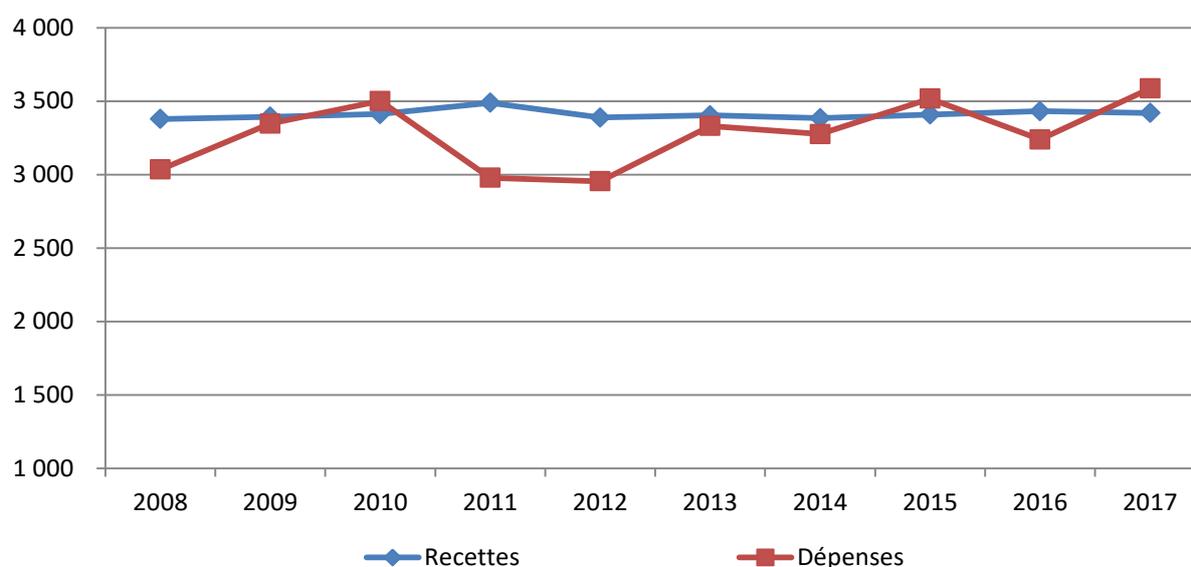
<i>Catégorie de poste</i>	<i>Postes inscrits au budget 2016-2017</i>	<i>Postes effectifs 2016-2017</i>	<i>Différence</i>
Directeurs	3	3	-
Administrateurs	4	3	-1
Services généraux	4	5	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>-</b>

Comme indiqué dans le tableau 6, le nombre total de postes est resté inchangé au cours de l'exercice biennal. Le programme et budget 2016-2017 prévoyait trois postes dans la catégorie des directeurs, quatre dans celle des administrateurs et quatre dans celle des services généraux. Toutefois, dans les faits, le nombre de postes a été de trois dans la catégorie des directeurs, de trois dans celle des administrateurs et de cinq dans celle des services généraux. Le nombre plus important de postes dans la catégorie des services généraux est dû au fait qu'un poste de la catégorie des services généraux n'a pas été reclassé dans la catégorie des administrateurs durant l'exercice biennal. Le poste de secrétaire général est compris dans le décompte des postes, mais n'entraîne aucun coût, étant donné que le Directeur général actuel de l'OMPI a refusé de percevoir tout traitement ou indemnité pour ses fonctions de secrétaire général de l'UPOV.

Enfin, l'évolution globale des recettes et des dépenses effectives (avant les ajustements IPSAS) est présentée ci-dessous dans le tableau 7 pour la période allant de 2008 à 2017.

**Tableau 7. Évolution des recettes et des dépenses effectives de 2008 à 2017**  
(en milliers de francs suisses)

	<i>Montant effectif</i>									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes	3 378	3 393	3 412	3 489	3 388	3 403	3 384	3 409	3 431	3 420
Dépenses	3 034	3 347	3 501	2 978	2 954	3 331	3 275	3 517	3 239	3 586
<i>Résultat budgétaire</i>	344	46	-89	511	434	72	109	-109	192	-166



## PLACEMENTS

Les pouvoirs, la responsabilité et la politique de placement sont énoncés dans le Règlement financier et le règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV.

Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, l'UPOV a continué d'effectuer ses placements sur des comptes de dépôt auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF). En dépit du contexte peu favorable en matière de placements en francs suisses, découlant de la politique monétaire expansionniste (taux d'intérêt négatifs) introduite par la Banque nationale suisse en janvier 2015, le rendement des placements de l'UPOV est resté égal à zéro et a été supérieur au taux Libor en francs suisses à trois mois, de 75 et 73 points de base en 2016 et 2017 respectivement.

Le 14 décembre 2017, l'UPOV a retiré tous ses placements avant l'expiration de l'arrangement passé avec l'AFF. Les soldes de trésorerie sont détenus sur des comptes bancaires auprès du Crédit Suisse et sont actuellement protégés de l'impact des taux d'intérêt négatifs.

Le tableau suivant présente le détail des placements effectués par l'UPOV auprès de l'AFF au cours de l'exercice biennal 2016-2017.

Placements effectués par l'UPOV en 2016 et 2017				
<u>Montant en francs suisses</u>	<u>Période</u>	<u>Banque</u>	<u>Taux %</u>	<u>Indice de référence</u>
3 961 605,70	1 <sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2016	AFF	0,00	-0,75
3 961 605,70	1 <sup>er</sup> janvier - 14 décembre 2017	AFF	0,00	-0,73

## ÉTATS FINANCIERS

Pour chacune des deux années de l'exercice biennal 2016-2017, les états financiers de l'UPOV ont été établis conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).

### Comptabilité d'exercice en application des normes IPSAS

Conformément aux normes IPSAS, les états financiers sont établis en appliquant la comptabilité d'exercice intégrale. Cette comptabilité fait intervenir la comptabilisation des transactions et des événements lorsqu'ils se produisent. Cela signifie qu'ils sont enregistrés dans les livres comptables et consignés dans les états financiers des périodes financières auxquelles ils se rapportent et non pas uniquement lors de l'entrée ou de la sortie de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Selon les normes IPSAS, les recettes correspondant aux contributions et aux ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont comptabilisées lorsque l'UPOV a le droit de recevoir la contribution. En cas d'arriérés de contributions, un solde des sommes exigibles est comptabilisé. Les arrangements relatifs aux ressources extrabudgétaires sont examinés afin de déterminer si l'UPOV doit satisfaire à des conditions de rendement et, le cas échéant, les recettes sont comptabilisées uniquement lorsque ces conditions sont remplies.

La valeur des futures prestations (y compris les congés annuels cumulés, les primes de rapatriement et l'assurance maladie après la cessation de service) que les fonctionnaires de l'UPOV ont gagnées mais qu'ils n'ont pas encore perçues est enregistrée afin de saisir le coût intégral d'emploi du personnel.

Le programme et budget de l'UPOV est établi sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, différente de la comptabilité d'exercice intégrale appliquée aux états financiers. Les autres différences entre les résultats budgétaires et les résultats figurant dans les états financiers sont liées au fait que les états financiers tiennent compte des fonds fiduciaires et du Fonds spécial pour des projets, qui ne font pas partie du programme et budget de l'UPOV. Conformément aux exigences des normes IPSAS, un rapprochement entre les résultats budgétaires et les états financiers principaux est fourni dans les états financiers de l'UPOV.

### Présentation des informations financières en application des normes IPSAS

Étant donné que les normes IPSAS exigent la préparation d'états financiers annuels, les états financiers de l'UPOV sont préparés individuellement pour chaque année civile de l'exercice biennal. Ces états financiers annuels sont présentés séparément du Rapport de gestion financière et, pour toute information financière complète de l'UPOV préparée en application des normes IPSAS, il convient de se référer aux états financiers annuels de l'UPOV. En application des normes IPSAS, les états financiers comprennent les éléments suivants :

- État I – État de la situation financière
- État II – État de la performance financière
- État III – État des variations des actifs nets
- État IV – État des flux de trésorerie
- État V – État de comparaison entre les crédits alloués et les dépenses réelles
- Notes aux états financiers

Dans le Rapport de gestion financière, les états I à V sont présentés pour l'exercice biennal 2016-2017. Des informations financières sont fournies pour faire comprendre les différences entre le résultat de l'UPOV sur une base budgétaire et celui en fonction des états financiers établis selon les normes IPSAS. D'autres extraits des états financiers annuels fournissent également de plus amples détails sur les actifs et les passifs de l'UPOV.

Certains soldes de 2016 et 2015 ont fait l'objet d'un retraitement suite à la mise en œuvre en 2017 de la norme IPSAS 39 portant sur les prestations au personnel. Selon la norme IPSAS 39, les gains et pertes actuariels relatifs aux engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (AMCS), dont il n'était précédemment pas tenu compte, sont comptabilisés directement dans les actifs nets. Les jours de congé annuel accumulés des fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement permanent ont été reclassés pour passer de la catégorie des prestations à court terme dues au personnel à celle des autres prestations à long terme dues au personnel, ce qui a nécessité la réévaluation de la provision par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Il a été tenu compte de ces changements de politique comptable de manière rétroactive, ce qui a nécessité un retraitement des chiffres de 2016 et 2015 déjà présentés.

ÉTAT I

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2017  
(en francs suisses)

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016 (retraités)	Au 31 décembre 2015 (retraités)
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 115 186	5 275 496	4 503 112
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	68 866	111 232	195 399
Comptes de débiteurs (opérations de change)	17 330	19 085	-
	<u>4 201 382</u>	<u>5 405 813</u>	<u>4 698 511</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Matériel	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b><u>4 201 382</u></b>	<b><u>5 405 813</u></b>	<b><u>4 698 511</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Comptes de créanciers	1 209	1 000	-
Prestations dues au personnel	200 760	230 148	167 163
Encaissements par anticipation	387 594	617 514	462 744
Autres passifs courants	726 044	1 561 929	1 213 425
	<u>1 315 607</u>	<u>2 410 591</u>	<u>1 843 332</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Prestations dues au personnel	2 255 945	2 249 447	1 639 726
	<u>2 255 945</u>	<u>2 249 447</u>	<u>1 639 726</u>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b><u>3 571 552</u></b>	<b><u>4 660 038</u></b>	<b><u>3 483 058</u></b>
Fonds de réserve	970 470	1 260 833	1 111 541
Fonds spécial pour des projets	13 957	13 957	69 673
Gains/(pertes) actuariels dans les actifs nets	-901 276	-1 075 694	-509 106
Fonds de roulement	546 679	546 679	543 345
<b>ACTIFS NETS</b>	<b><u>629 830</u></b>	<b><u>745 775</u></b>	<b><u>1 215 453</u></b>

ÉTAT II

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2017  
(en francs suisses)

	2017	2016 (chiffres retraités)	Total 2016-2017
<b>RECETTES</b>			
Contributions	3 365 962	3 365 962	6 731 924
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	257 524	357 839	615 363
Taxes relatives à l'utilisation d'UPOV PRISMA	1 841	-	1 841
Produits des placements	-	-	-
Autres/divers produits	19 091	22 519	41 610
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>3 644 418</b>	<b>3 746 320</b>	<b>7 390 738</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Dépenses de personnel	2 262 006	2 150 429	4 412 435
Stages	12 343	-	12 343
Voyages et bourses	467 811	405 862	873 673
Services contractuels	572 422	475 044	1 047 466
Dépenses de fonctionnement	619 227	620 567	1 239 794
Fournitures	972	842	1 814
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 934 781</b>	<b>3 652 744</b>	<b>7 587 525</b>
<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT) POUR L'EXERCICE</b>	<b>-290 363</b>	<b>93 576</b>	<b>-196 787</b>

ÉTAT III

ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS NETS

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2017  
(en francs suisses)

	Fonds de réserve	Fonds spécial pour des projets	Gains/(pertes) actuariels dans les actifs nets	Fonds de roulement	Total actifs nets
<b>Actifs nets au 31 décembre 2015 (retraités)</b>	<b>1 111 541</b>	<b>69 673</b>	<b>-509 106</b>	<b>543 345</b>	<b>1 215 453</b>
Gains/(pertes) actuariels	-	-	-566 588	-	-566 588
Contributions aux fonds de roulement	-	-	-	3 334	3 334
<b>Total des éléments comptabilisés directement dans les actifs nets en 2016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-566 588</b>	<b>3 334</b>	<b>-563 254</b>
Excédent pour l'exercice 2016	149 292	-55 716	-	-	93 576
<b>Actifs nets au 31 décembre 2016 (retraités)</b>	<b>1 260 833</b>	<b>13 957</b>	<b>-1 075 694</b>	<b>546 679</b>	<b>745 775</b>
Gains/(pertes) actuariels	-	-	174 418	-	174 418
<b>Total des éléments comptabilisés directement dans les actifs nets en 2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>174 418</b>	<b>-</b>	<b>174 418</b>
Déficit pour l'exercice 2017	-290 363	-	-	-	-290 363
<b>Actifs nets au 31 décembre 2017</b>	<b>970 470</b>	<b>13 957</b>	<b>-901 276</b>	<b>546 679</b>	<b>629 830</b>

ÉTAT IV

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2017  
(en francs suisses)

	2017	2016 (chiffres retraités)	Total 2016-2017
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités d'exploitation</b>			
Excédent/(déficit) pour l'exercice	-290 363	93 576	-196 787
Augmentation (diminution) des prestations au personnel	151 528	106 118	257 646
Augmentation (diminution) des comptes de débiteurs	44 121	65 082	109 203
Augmentation (diminution) des encaissements par anticipation	-229 920	154 770	-75 150
Augmentation (diminution) des autres engagements	-835 676	349 504	-486 172
<b>Flux de trésorerie nets résultant d'activités d'exploitation</b>	<b>-1 160 310</b>	<b>769 050</b>	<b>-391 260</b>
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités de placement</b>			
Achat de matériel	-	-	-
Cession de matériel	-	-	-
<b>Flux de trésorerie nets résultant d'activités de placement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités de financement</b>			
Contributions aux fonds de roulement	-	3 334	3 334
<b>Flux de trésorerie nets résultant d'activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>3 334</b>	<b>3 334</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1 160 310</b>	<b>772 384</b>	<b>-387 926</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice</b>	<b>5 275 496</b>	<b>4 503 112</b>	<b>4 503 112</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>4 115 186</b>	<b>5 275 496</b>	<b>4 115 186</b>

ÉTAT V

ÉTAT DE COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTAIRES ET DES MONTANTS RÉELS

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2017  
(en milliers de francs suisses)

	Budget initial 2016-2017 (1)	Budget final 2016-2017 (1)	Montants réels présentés sur une base comparable 2016-2017	Différence 2016-2017 (2)
<b>Recettes</b>				
Contributions	6 710	6 710	6 732	22
Taxes relatives à l'utilisation d'UPOV PRISMA	25	25	2	-23
Publications	-	-	-	-
Intérêts	-	-	-	-
Autres	88	88	117	29
<b>Recettes totales</b>	<b>6 823</b>	<b>6 823</b>	<b>6 851</b>	<b>28</b>
<b>Dépenses</b>				
Ressources en personnel	4 353	4 353	4 245	-108
Stagiaires	38	38	12	-26
Voyages et bourses	450	450	492	42
Services contractuels	692	692	835	143
Dépenses de fonctionnement	1 270	1 270	1 239	-31
Fournitures	10	10	2	-8
Mobilier et matériel	10	10	-	-10
<b>Dépenses totales</b>	<b>6 823</b>	<b>6 823</b>	<b>6 825</b>	<b>2</b>
<b>Résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

Fonds fiduciaires (avant ajustements IPSAS)	59
Dépenses financées par le Fonds spécial pour les projets	-56
Ajustements IPSAS apportés au programme et budget ordinaire	-167
Ajustements IPSAS apportés aux Fonds fiduciaires	-59
<b>Déficit net après ajustements IPSAS (État II)</b>	<b>-197</b>

(1) représente le programme et budget 2016-2017 approuvé;

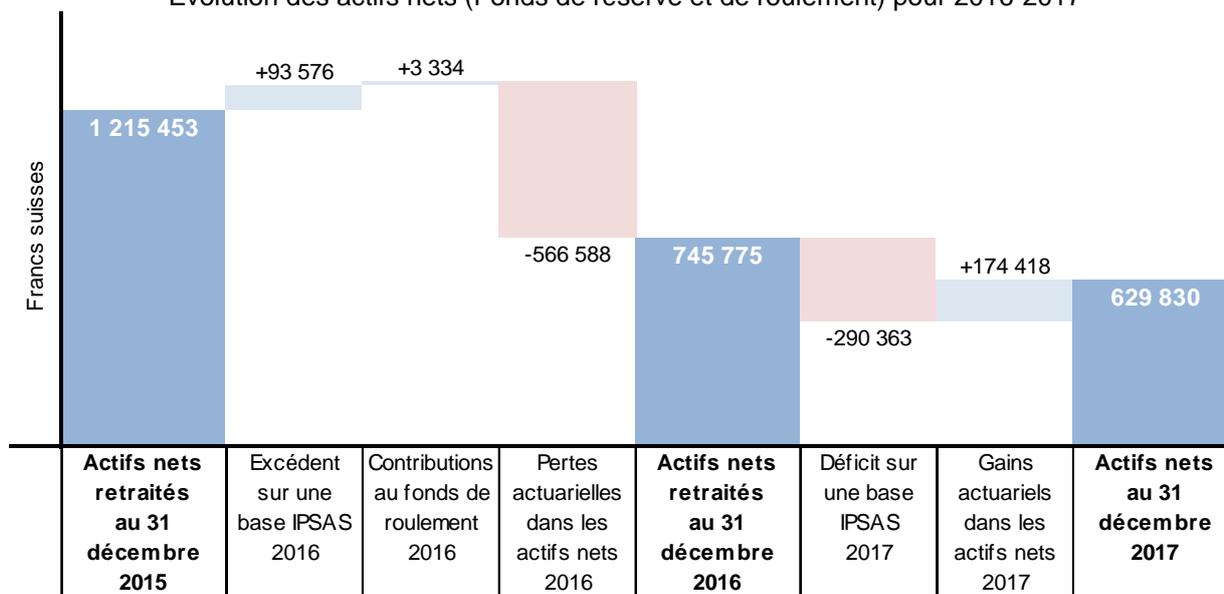
(2) représente l'écart entre le budget final (révisé) et les dépenses effectives sur une base comparable (avant ajustements IPSAS).

## ANALYSE DE L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### Évolution des actifs nets

Au 31 décembre 2017, l'UPOV détenait selon les normes IPSAS des actifs nets s'élevant à 629 830 francs suisses. À la suite de la mise en œuvre en 2017 de la norme IPSAS 39, qui prévoit la comptabilisation des gains et pertes actuariels, les actifs nets de 2015 et 2016 ont été retraités. Selon les chiffres retraités, les actifs nets de 2015 s'élevaient à 1 215 453 francs suisses au total, contre 1 663 834 francs suisses indiqués dans le Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2014-2015. Entre 2015 et 2016, les actifs nets ont diminué de 469 678 francs suisses, en raison de l'impact des pertes actuarielles dans l'évaluation des engagements au titre de l'AMCS. En 2017, les actifs nets ont à nouveau diminué de 115 945 francs suisses à la suite du déficit de 290 363 enregistré pour l'année, partiellement compensé par les gains actuariels associés à l'évaluation des engagements au titre de l'AMCS. Le tableau ci-dessous présente d'une manière synthétique la diminution des actifs nets durant l'exercice biennal 2016-2017 :

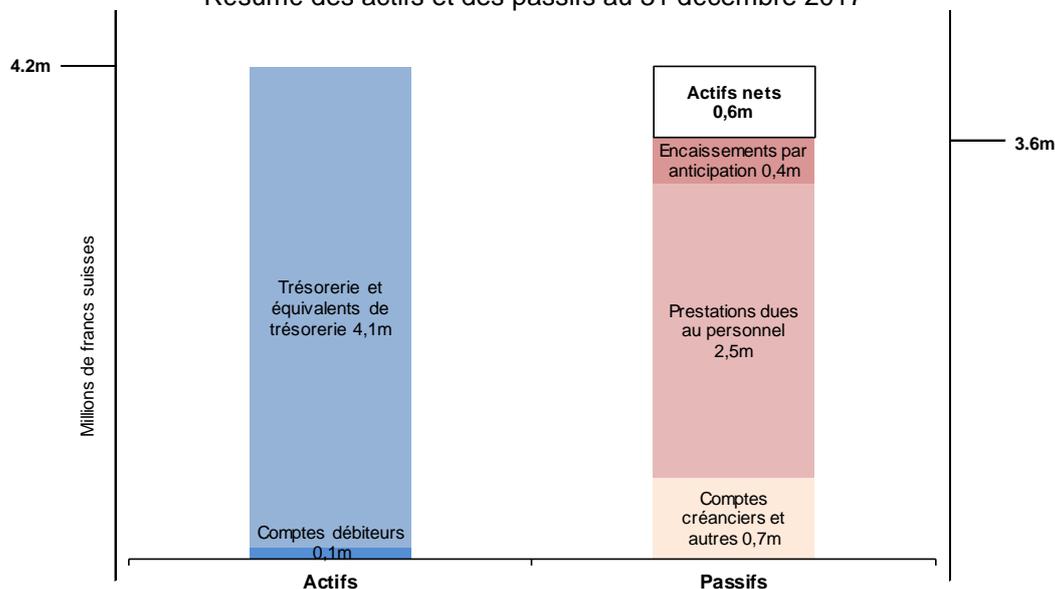
Évolution des actifs nets (Fonds de réserve et de roulement) pour 2016-2017



### Résumé des actifs et des passifs

Le graphique ci-dessous fournit un résumé de l'état de la situation financière de l'UPOV au 31 décembre 2017 :

Résumé des actifs et des passifs au 31 décembre 2017



Au 31 décembre 2017, l'UPOV a un solde de trésorerie de 4 115 186 francs suisses, soit 97,9% du total des actifs. Ce solde comprend des montants considérés comme réservés selon les normes IPSAS, ainsi que des fonds relevant de la trésorerie stratégique, qui représentent les fonds alloués au financement futur des engagements de l'UPOV au titre de l'AMCS. Au nombre des autres actifs figurent les comptes débiteurs d'un montant total de 86 196 francs suisses.

Les principales obligations de l'UPOV sont celles relatives aux prestations dues au personnel. Elles s'élèvent à 2 456 705 francs suisses et comprennent essentiellement les obligations relatives à l'AMCS, à hauteur de 2 209 461 francs suisses. Les encaissements par anticipation de 387 594 francs suisses incluent les contributions payées à l'avance (260 063 francs suisses) et les recettes différées en provenance de ressources extrabudgétaires (127 531 francs suisses). Les dettes et autres éléments de passifs (727 253 francs suisses) représentent presque totalement le montant dû à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>Au 31 décembre 2015</b>
	<i>(francs suisses)</i>		
Total trésorerie non soumise à restrictions	2 750 945	3 823 609	3 806 865
Total trésorerie soumise à restrictions	655 065	774 008	696 247
Total trésorerie stratégique	709 176	677 879	-
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 115 186</b>	<b>5 275 496</b>	<b>4 503 112</b>

Le montant total des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie a diminué de 8,6% durant l'exercice biennal allant du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2017. Aux fins de la présentation IPSAS, les soldes de trésorerie sont scindés en soldes non soumis à restrictions, soldes soumis à restrictions et trésorerie stratégique. Les soldes de trésorerie relatifs au fonds de roulement ou aux fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont considérés comme étant soumis à restrictions. À sa trente-troisième session extraordinaire le 17 mars 2016, le Conseil de l'UPOV a décidé de placer sur un compte distinct les fonds alloués au financement futur des obligations de l'UPOV au titre de l'AMCS, et ces fonds sont considérés comme relevant de la trésorerie stratégique.

### Comptes de débiteurs

<b>Comptes de débiteurs</b>	<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>Au 31 décembre 2015</b>
	<i>(francs suisses)</i>		
Contributions	68 866	106 006	46 444
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	-	3 559	148 955
Fonds de roulement	-	1 667	-
<b>Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)</b>	<b>68 866</b>	<b>111 232</b>	<b>195 399</b>
Avances relatives à l'indemnité pour frais d'études	17 330	19 085	-
<b>Comptes de débiteurs (opérations de change)</b>	<b>17 330</b>	<b>19 085</b>	<b>-</b>
<b>Total comptes de débiteurs</b>	<b>86 196</b>	<b>130 317</b>	<b>195 399</b>

Le montant total des comptes de débiteurs au 31 décembre 2017 s'élevait à 86 196 francs suisses, contre 195 399 francs suisses au 31 décembre 2015. Le solde des débiteurs provenant des ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) s'élevait à 148 955 francs suisses à la fin de 2015, tandis qu'il n'existait aucun solde de débiteurs provenant de ces ressources à la fin de 2017.

## Prestations au personnel

<b>Prestations au personnel</b>	<b>Au 31 décembre 2017</b> <i>(francs suisses)</i>	<b>Pourcentage de</b> <b>l'obligation</b>
Assurance maladie après cessation de service (AMCS)	2 209 461	89,9%
Prime de rapatriement et frais de voyages	163 171	6,6%
Congés annuels cumulés	67 556	2,8%
Heures supplémentaires et heures de crédit	9 584	0,4%
Indemnité pour frais d'études	6 933	0,3%
<b>Total obligations au titre des prestations au personnel</b>	<b>2 456 705</b>	<b>100,0%</b>

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'obligation de loin la plus importante de l'UPOV en ce qui concerne les prestations au personnel est celle relative à l'AMCS, qui représente 89,9% de l'obligation totale des prestations au personnel au 31 décembre 2017. À la suite de la mise en œuvre de la norme IPSAS 39, cette obligation a été retraitée à la fin de 2015, passant de 1 070 019 francs suisses à 1 577 193 francs suisses. Pendant l'exercice biennal 2016-2017, elle a augmenté de 632 268 francs suisses. Cette situation est décrite en détail dans le tableau ci-dessous :

<b>Évolution des obligations au titre des prestations médicales après la cessation de service</b>	<i>(en francs suisses)</i>
<b>Obligation retraitée au 31 décembre 2015</b>	<b>1 577 193</b>
Coûts courants des prestations	279 519
Coût des intérêts	32 215
Prestations versées selon le plan	-71 636
(Gain) / perte actuariel	392 170
Évolution en 2016-2017	632 268
<b>Obligation au 31 décembre 2017</b>	<b>2 209 461</b>

L'obligation, qui est calculée par un actuair indépendant, traduit le futur coût total de la part des primes d'assurance maladie collectives de l'UPOV aussi bien pour les retraités de l'UPOV que pour le nombre projeté de fonctionnaires en poste de l'UPOV qui prendront leur retraite dans l'avenir. Le coût courant des prestations figurant dans le tableau ci-dessus correspond à l'incidence nette des prestations au personnel au cours de l'exercice biennal 2016-2017. Le coût des intérêts est la conséquence du fait que chaque fonctionnaire en activité se rapproche de l'âge auquel il peut prétendre aux prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Les prestations versées par l'UPOV durant l'exercice biennal sont les cotisations mensuelles (actuellement 65% des primes) que l'UPOV verse aux retraités participant à l'assurance maladie après la cessation de service. Les gains et pertes actuariels résultent de l'évolution des hypothèses actuarielles, dont le taux d'escompte, le taux tendanciel du coût des soins de santé, les taux de renouvellement du personnel et les taux de mortalité.

## Encaissements par anticipation

<b>Encaissements par anticipation</b>	<b>31 décembre</b> <b>2017</b>	<b>31 décembre</b> <b>2016</b>	<b>31 décembre</b> <b>2015</b>
	<i>(en francs suisses)</i>		
Contributions reçues d'avance	260 063	486 097	244 834
Produits sans contrepartie directe différés	127 531	131 417	217 910
<b>Total encaissements par anticipation</b>	<b>387 594</b>	<b>617 514</b>	<b>462 744</b>

Les contributions reçues d'avance sont comptabilisées comme passif d'encaissement par anticipation et comme produits au cours de l'année à laquelle elles se rapportent. Les ressources extrabudgétaires versées par les donateurs aux fonds fiduciaires assortis de conditions relatives au rendement sont comptabilisées en tant que recettes différées jusqu'à ce que les conditions soient remplies, après quoi les recettes sont comptabilisées.

## Dettes et autres éléments de passifs

Dettes et autres éléments de passifs	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
		<i>(en francs suisses)</i>	
Créanciers divers	1 209	1 000	-
Montants dus à l'OMPI	726 044	1 561 929	1 213 425
<b>Total dettes et autres éléments de passifs</b>	<b>727 253</b>	<b>1 562 929</b>	<b>1 213 425</b>

Les dettes et autres éléments de passifs s'élevaient au total à 727 253 francs suisses au 31 décembre 2017. Il s'agit presque entièrement des montants dus à l'OMPI.

## Situation financière par secteur

	Programme et budget ordinaire	Fonds fiduciaires	Fonds spécial pour des projets	Soldes intersegments	TOTAL 2017	TOTAL 2016 (retraité)
<b>ACTIFS</b>						
<b>Actifs courants</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 006 800	108 386	-	-	4 115 186	5 275 496
Compte de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	68 866	-	-	-	68 866	111 232
Compte de débiteurs (opérations de change)	17 330	-	-	-	17 330	19 085
Autres actifs courants	-	24 042	18 040	-42 082	-	-
	4 092 996	132 428	18 040	-42 082	4 201 382	5 405 813
<b>Actifs non courants</b>						
Matériel	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>4 092 996</b>	<b>132 428</b>	<b>18 040</b>	<b>-42 082</b>	<b>4 201 382</b>	<b>5 405 813</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>Passifs courants</b>						
Comptes de créanciers	1 209	-	-	-	1 209	1 000
Prestations au personnel	200 760	-	-	-	200 760	230 148
Encaissements par anticipation	260 063	127 531	-	-	387 594	617 514
Autres passifs courants	575 322	4 897	187 907	-42 082	726 044	1 561 929
	1 037 354	132 428	187 907	-42 082	1 315 607	2 410 591
<b>Passifs non courants</b>						
Prestations au personnel	2 255 945	-	-	-	2 255 945	2 249 447
	2 255 945	-	-	-	2 255 945	2 249 447
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>3 293 299</b>	<b>132 428</b>	<b>187 907</b>	<b>-42 082</b>	<b>3 571 552</b>	<b>4 660 038</b>
Fonds de réserve	970 470	-	-	-	970 470	1 260 833
Fonds spécial pour des projets	183 824	-	-169 867	-	13 957	13 957
Gains/(pertes) actuariels dans les actifs nets	-901 276	-	-	-	-901 276	-1 075 694
Fonds de roulement	546 679	-	-	-	546 679	546 679
<b>ACTIFS NETS</b>	<b>799 697</b>	<b>-</b>	<b>-169 867</b>	<b>-</b>	<b>629 830</b>	<b>745 775</b>

Conformément aux normes IPSAS, l'UPOV divulgue ses actifs et passifs pour chacun des secteurs dont elle se compose. L'information sectorielle est fondée sur les principales activités et sources de financement de l'UPOV. De ce fait, l'UPOV publie des informations financières distinctes pour trois secteurs : 1) le programme et budget; 2) les fonds fiduciaires (ressources extrabudgétaires); et 3) le Fonds spécial pour des projets. Les fonds fiduciaires représentent les montants administrés par l'UPOV pour le compte de donateurs individuels pour mettre en œuvre des programmes conformes aux principes, aux buts et aux activités de l'UPOV. Le Fonds spécial pour des projets a été créé pour mener à bien certains projets, à la suite du transfert du montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales pour l'exercice biennal 2012-2013. Le programme et budget, les fonds fiduciaires et le Fonds spécial pour des projets sont comptabilisés séparément dans le système de comptabilité financière.

## ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

### Recettes

	Programme et budget	Fonds fiduciaires	Fonds spécial pour des projets	Opérations intersegments	Total
	<i>(in Swiss francs)</i>				
	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017
<b>RECETTES</b>					
Contributions	6 731 924	-	-	-	6 731 924
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	-	615 363	-	-	615 363
Taxes relatives à l'utilisation d'UPOV PRISMA	1 841	-	-	-	1 841
Produits des placements	-	-	-	-	-
Autres/divers produits	41 610	-	-	-	41 610
Frais d'appui aux programmes	75 360	-	-	-75 360	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>6 850 735</b>	<b>615 363</b>	<b>-</b>	<b>-75 360</b>	<b>7 390 738</b>

Les contributions versées au titre du programme et budget correspondent aux montants payables au début de chacune des années de l'exercice biennal. Les ressources extrabudgétaires et les fonds fiduciaires représentent les recettes perçues relatives aux contributions versées par les donateurs pour des projets individuels qui ne figurent pas dans le programme et budget. Les recettes provenant de ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont reportées jusqu'à ce qu'elles soient acquises grâce à la réalisation des conditions de rendement prévues par l'accord conclu avec le donateur. En 2017, l'UPOV a lancé PRISMA, un outil de demande en ligne de droit d'obteneur, et les taxes relatives à ce système ont généré des recettes à hauteur de 1841 francs suisses.

### Dépenses

	Programme et budget	Fonds fiduciaires	Fonds spécial pour des projets	Opérations intersegments	Total
	<i>(en francs suisses)</i>				
	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2016-2017
<b>DÉPENSES</b>					
Dépenses de personnel	4 412 435	-	-	-	4 412 435
Stages	12 343	-	-	-	12 343
Voyages et bourses	491 226	369 371	13 076	-	873 673
Services contractuels	834 714	170 112	42 640	-	1 047 466
Dépenses de fonctionnement	1 239 274	520	-	-	1 239 794
Fournitures	1 814	-	-	-	1 814
Frais d'appui aux programmes	-	75 360	-	-75 360	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 991 806</b>	<b>615 363</b>	<b>55 716</b>	<b>-75 360</b>	<b>7 587 525</b>

Les dépenses de personnel incluent les prestations telles que le traitement de base, l'indemnité de poste, les allocations familiales, les cotisations de retraite, les participations à la caisse d'assurance maladie et autres cotisations sociales, les congés dans les foyers et d'autres prestations. Conformément aux normes IPSAS, les dépenses de personnel incluent également certains changements dans les obligations relatives aux prestations dues au personnel après la cessation de service.

Les voyages et bourses comprennent les frais de voyage en avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et d'autres coûts de voyage pour les fonctionnaires en mission, et les déplacements pour les participants, les conférenciers et les stagiaires dans le cadre d'activités de formation. Les services contractuels comprennent les contrats de louage de services de traducteurs, d'interprètes et d'autres personnes qui ne sont pas membres du personnel. Les dépenses de fonctionnement comprennent des éléments tels que la location et l'entretien des locaux et les frais bancaires.

Des dépenses relatives au Fonds spécial pour des projets ont été effectuées en 2016, et correspondent aux frais de déplacement des participants et des conférenciers à deux activités de formation, ainsi qu'aux dépenses liées aux intérimaires.

## FONDS DE ROULEMENT ET CONTRIBUTIONS

### Fonds de roulement au 31 décembre 2017

En vertu de l'article 4.2 de son Règlement financier, l'UPOV dispose d'un fonds de roulement (voir le document UPOV/INF/4/4). Conformément à l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, ce fonds de roulement s'élève à 546 679 francs suisses. La participation de chacun des membres de l'Union, calculée conformément aux décisions du Conseil prises lors des sessions de novembre 1972 (paragraphe 57 du document UPOV/C/VI/12), octobre 1992 (paragraphe 14 du document C/26/15) et avril 2006 (paragraphe 10 du document C(Extr.)/23/4 et annexe du document UPOV/INF/13/1) est la suivante :

Membre de l'Union	francs suisses	Membre de l'Union	francs suisses
Afrique du Sud	8 333	Lettonie	1 667
Albanie	1 667	Lituanie	1 667
Allemagne	41 667	Maroc	1 667
Argentine	4 167	Mexique	6 250
Australie	8 333	Monténégro	1 667
Autriche	12 500	Nicaragua	1 667
Azerbaïdjan	1 667	Norvège	8 333
Bélarus	1 667	Nouvelle-Zélande	8 333
Belgique	8 333	Oman	8 333
Bolivie (État plurinational de)	1 667	Organisation africaine de la propriété intellectuelle	1 667
Bésil	2 083	Ouzbékistan	1 667
Bulgarie	1 667	Panama	1 667
Canada	8 333	Paraguay	1 667
Chili	1 667	Pays-Bas	24 999
Chine	4 167	Pérou	1 667
Colombie	1 667	Pologne	4 167
Costa Rica	1 667	Portugal	4 167
Croatie	1 667	République de Corée	12 500
Danemark	8 333	République de Moldova	1 667
Équateur	1 667	République dominicaine	1 667
Espagne	12 500	République tchèque	4 167
Estonie	1 667	République-Unie de Tanzanie	1 667
États-Unis d'Amérique	41 667	Roumanie	1 667
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 667	Royaume-Uni	41 667
Fédération de Russie	4 167	Serbie	1 667
Finlande	8 333	Singapour	1 667
France	41 667	Slovaquie	4 167
Géorgie	1 667	Slovénie	1 667
Hongrie	4 167	Suède	8 333
Irlande	8 333	Suisse	8 333
Islande	1 667	Trinité-et-Tobago	1 667
Israël	4 167	Tunisie	1 667
Italie	16 666	Turquie	4 167
Japon	41 667	Ukraine	4 167
Jordanie	1 667	Union européenne	41 667
Kenya	1 667	Uruguay	1 667
Kirghizistan	1 667	Viet Nam	1 667
		<b>Total</b>	<b>546 679</b>

**Contributions des membres de l'Union**  
(en francs suisses)

Membres de l'Union	Unités de contribution	Montants dus	
		Janvier 2016	Janvier 2017
Afrique du Sud	1	53 641	53 641
Albanie	0,2	10 728	10 728
Allemagne	5	268 205	268 205
Argentine	0,5	26 820	26 820
Australie	1	53 641	53 641
Autriche	0,75	40 231	40 231
Azerbaïdjan	0,2	10 728	10 728
Bélarus	0,2	10 728	10 728
Belgique	1,5	80 462	80 462
Bolivie (État plurinational de)	0,2	10 728	10 728
Brésil	0,25	13 410	13 410
Bulgarie	0,2	10 728	10 728
Canada	1	53 641	53 641
Chili	0,2	10 728	10 728
Chine	0,5	26 820	26 820
Colombie	0,2	10 728	10 728
Costa Rica	0,2	10 728	10 728
Croatie	0,2	10 728	10 728
Danemark	0,5	26 820	26 820
Équateur	0,2	10 728	10 728
Espagne	2	107 282	107 282
Estonie	0,2	10 728	10 728
États-Unis d'Amérique	5	268 205	268 205
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,2	10 728	10 728
Fédération de Russie	0,5	26 820	26 820
Finlande	1	53 641	53 641
France	5	268 205	268 205
Géorgie	0,2	10 728	10 728
Hongrie	0,5	26 820	26 820
Irlande	1	53 641	53 641
Islande	0,2	10 728	10 728
Israël	0,5	26 820	26 820
Italie	2	107 282	107 282
Japon	5	268 205	268 205
Jordanie	0,2	10 728	10 728
Kenya	0,2	10 728	10 728
Kirghizistan	0,2	10 728	10 728
Lettonie	0,2	10 728	10 728
Lituanie	0,2	10 728	10 728
Maroc	0,2	10 728	10 728
Mexique	0,75	40 231	40 231
Monténégro	0,2	10 728	10 728
Nicaragua	0,2	10 728	10 728

Membres de l'Union	Unités de contribution	Montants dus	
		Janvier 2016	Janvier 2017
Norvège	1	53 641	53 641
Nouvelle-Zélande	1	53 641	53 641
Oman	1	53 641	53 641
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	0,2	10 728	10 728
Ouzbékistan	0,2	10 728	10 728
Panama	0,2	10 728	10 728
Paraguay	0,2	10 728	10 728
Pays-Bas	3	160 923	160 923
Pérou	0,2	10 728	10 728
Pologne	0,5	26 820	26 820
Portugal	0,2	10 728	10 728
République de Corée	1,5	80 462	80 462
République de Moldova	0,2	10 728	10 728
République dominicaine	0,2	10 728	10 728
République tchèque	0,5	26 820	26 820
République-Unie de Tanzanie	0,2	10 728	10 728
Roumanie	0,2	10 728	10 728
Royaume-Uni	2	107 282	107 282
Serbie	0,2	10 728	10 728
Singapour	0,2	10 728	10 728
Slovaquie	0,5	26 820	26 820
Slovénie	0,2	10 728	10 728
Suède	1,5	80 462	80 462
Suisse	1,5	80 462	80 462
Trinité-et-Tobago	0,2	10 728	10 728
Tunisie	0,2	10 728	10 728
Turquie	0,5	26 820	26 820
Ukraine	0,2	10 728	10 728
Union européenne	5	268 205	268 205
Uruguay	0,2	10 728	10 728
Viet Nam	0,2	10 728	10 728
<b>Total</b>		<b>3 365 962</b>	<b>3 365 962</b>

**Paiements des contributions reçus d'avance**

<b>Contributions pour 2018, déjà reçues au 31 décembre 2017 :</b>	
<b>Membres de l'Union</b>	<i>francs suisses</i>
Colombie	10 728
Lituanie	10 728
Mexique	40 231
Monténégro	10 728
Norvège	53 641
Nouvelle-Zélande	53 641
Pologne	26 820
République-Unie de Tanzanie	740
Singapour	10 728
Slovaquie	26 820
Uruguay	10 728
<b>Total 2018</b>	<b>255 533</b>

<b>Contributions reçues pour 2019 :</b>	
<b>Membres de l'Union</b>	<i>francs suisses</i>
Mexique	4 530
<b>Total 2019</b>	<b>4 530</b>

<b>Total des paiements de contributions reçus à l'avance</b>	<b>260 063</b>
--	----------------

**Montants non payés au titre des contributions et du fonds de roulement au 31 décembre 2017**

Membres de l'Union	Pas d'arriérés/années d'arriérés	Montant des arriérés en francs suisses	
			Total
Afrique du Sud	Pas d'arriérés		
Albanie	Pas d'arriérés		
Allemagne	Pas d'arriérés		
Argentine	Pas d'arriérés		
Australie	Pas d'arriérés		
Autriche	Pas d'arriérés		
Azerbaïdjan	Pas d'arriérés		
Bélarus	Pas d'arriérés		
Belgique	Pas d'arriérés		
Bolivie (État plurinational de)	Contribution de 2017		10 728
Brésil	Contribution de 2017		13 410
Bulgarie	Pas d'arriérés		
Canada	Pas d'arriérés		
Chili	Pas d'arriérés		
Chine	Pas d'arriérés		
Colombie	Pas d'arriérés		
Costa Rica	Pas d'arriérés		
Croatie	Pas d'arriérés		
Danemark	Pas d'arriérés		
Équateur	Pas d'arriérés		
Espagne	Pas d'arriérés		
Estonie	Pas d'arriérés		
États-Unis d'Amérique	Pas d'arriérés		
Ex-République yougoslave de Macédoine	Pas d'arriérés		
Fédération de Russie	Pas d'arriérés		
Finlande	Pas d'arriérés		
France	Pas d'arriérés		
Géorgie	Pas d'arriérés		
Hongrie	Pas d'arriérés		
Irlande	Pas d'arriérés		
Islande	Pas d'arriérés		
Israël	Pas d'arriérés		
Italie	Pas d'arriérés		
Japon	Pas d'arriérés		
Jordanie	Pas d'arriérés		
Kenya	Pas d'arriérés		
Kirghizistan	Pas d'arriérés		
Lettonie	Pas d'arriérés		
Lituanie	Pas d'arriérés		
Maroc	Pas d'arriérés		
Mexique	Pas d'arriérés		

Membres de l'Union	Pas d'arriérés/années d'arriérés	Montant des arriérés en francs suisses	
			Total
Monténégro	Pas d'arriérés		
Nicaragua	Pas d'arriérés		
Norvège	Pas d'arriérés		
Nouvelle-Zélande	Pas d'arriérés		
Oman	Contribution de 2017 (solde)		180
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	Contribution de 2017 (solde)		185
Ouzbékistan	Pas d'arriérés		
Panama	Contribution de 2017 (solde)		1 451
Paraguay	Pas d'arriérés		
Pays-Bas	Pas d'arriérés		
Pérou	Pas d'arriérés		
Pologne	Pas d'arriérés		
Portugal	Pas d'arriérés		
République de Corée	Pas d'arriérés		
République de Moldova	Pas d'arriérés		
République dominicaine	Pas d'arriérés		
République tchèque	Pas d'arriérés		
République-Unie de Tanzanie	Pas d'arriérés		
Roumanie	Pas d'arriérés		
Royaume-Uni	Pas d'arriérés		
Serbie	Pas d'arriérés		
Singapour	Pas d'arriérés		
Slovaquie	Pas d'arriérés		
Slovénie	Pas d'arriérés		
Suède	Pas d'arriérés		
Suisse	Pas d'arriérés		
Trinité-et-Tobago	Pas d'arriérés		
Tunisie	Pas d'arriérés		
Turquie	Pas d'arriérés		
Ukraine	Contribution de 2014	10 728	
	Contribution de 2015	10 728	
	Contribution de 2016	10 728	
	Contribution de 2017	10 728	42 912
Union européenne	Pas d'arriérés		
Uruguay	Pas d'arriérés		
Uzbekistan	Pas d'arriérés		
Viet Nam	Pas d'arriérés		
<b>Total</b>			<b>68 866</b>

## RESSOURCES EXTRABUDGETAIRES (FONDS FIDUCIAIRES)

Les fonds extrabudgétaires (y compris les fonds fiduciaires) alloués par le donateur, qui font l'objet d'une comptabilité distincte, sont présentés ci-après.

Fonds fiduciaires Donateur	Code du Fonds	Solde au 31 décembre 2015	Recettes 2016-2017				Dépenses 2016-2017				Remboursements aux donateurs	Solde au 31 décembre 2017
			Fonds reçus	Intérêts	Différence de taux de change	Recettes totales	Dépenses de personnel	Other direct expenditure	Frais d'appui administratif	Dépenses totales		
<i>(en francs suisses)</i>												
Japon	UJAFN	19 052	420 706	-	-	420 706	-	297 921	38 730	336 651	-	103 107
États-Unis d'Amérique	U_USA	-2 132	279 927	-	-	279 927	-	199 697	31 121	230 818	49 193	-2 216
Pays-Bas	U_UNLD	52 036	-	-	-	-	-	42 384	5 510	47 894	-	4 142
PRISMA	U_EAF	-	22 500	-	-	22 500	-	-	-	-	-	22 500
<b>TOTAL</b>		<b>68 956</b>	<b>723 133</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>723 133</b>	<b>-</b>	<b>540 002</b>	<b>75 361</b>	<b>615 363</b>	<b>49 193</b>	<b>127 533</b>

### Recettes et dépenses pour l'exercice biennal 2016-2017

<i>(en francs suisses)</i>		
<b>Japon</b>		
Solde, début d'exercice		19 052
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	420 706	
Intérêts	-	420 706
<i>Dépenses</i>		
Missions de fonctionnaires	90 614	
Voyages de tiers	59 418	
Conférences	3 864	
Autres services contractuels	143 865	
Frais bancaires	160	
Total dépenses directes	297 921	
Frais d'appui au programme	38 730	(336 651)
Fonds disponibles, fin d'exercice		103 107

Note : Fonds fiduciaire constitué de ressources extrabudgétaires provenant du Gouvernement japonais et destiné à financer des séminaires et ateliers régionaux sur la protection des obtentions végétales en Asie.

<i>(en francs suisses)</i>		
<b>États-Unis d'Amérique</b>		
Solde, début d'exercice		(2 132)
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	279 927	
Ajustement de taux de change	-	279 927
<i>Dépenses</i>		
Voyages de tiers	183 060	
Conférences	11 863	
Autres services contractuels	4 774	
Total dépenses directes	199 697	
Frais d'appui au programme	31 121	(230 818)
Remboursement au donateur		(49 193)
Fonds disponibles, fin d'exercice		(2 216)

Note : Ressources extrabudgétaires provenant du Gouvernement des États-Unis d'Amérique destinées à financer des activités éducatives sur la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine de la protection des obtentions végétales. Les comptes et les rapports financiers de ce fonds fiduciaire sont tenus en dollars É.-U.

Pays-Bas <span style="float: right;">(en francs suisses)</span>		
Solde, début d'exercice		52 036
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	-	
Intérêts	-	-
<i>Dépenses</i>		
Voyages de tiers	36 278	
Conférences	1 069	
Autres services contractuels	4 677	
Frais bancaires	360	
Total dépenses directes	42 384	
Frais d'appui au programme	5 510	(47 894)
Fonds disponibles, fin d'exercice		4 142

Note : Ressources extrabudgétaires provenant des Pays-Bas destinées à mettre en place et à promouvoir le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV.

UPOV PRISMA <span style="float: right;">(en francs suisses)</span>		
Solde, début d'exercice		-
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	22 500	
Intérêts	-	22 500
<i>Dépenses</i>		
Frais UPOV PRISMA		-
Fonds disponibles, fin d'exercice		22 500

Note : Ressources extrabudgétaires provenant de diverses organisations, communautés et fédérations destinées à promouvoir l'outil UPOV PRISMA de demande de droit d'obtenteur. Cet outil de demande en ligne permet aux demandeurs de communiquer les données relatives à la demande aux services de protection des obtentions végétales participants dans le monde entier.

[Fin de l'annexe et du document]